

TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 13 janvier 2017



MOBILISATION

L'ARRÊT D'URGENCE S'IMPOSE !

Le climat social au sein de la SNCF devient intenable. Coupée des réalités, engluée dans sa logique comptable, la Direction refuse de reconnaître les conséquences de cette stratégie destructrice.

La Fédération CGT des cheminots a proposé 2 DCI unitaires aux Organisations Syndicales majoritaires (UNSA, SUD, CFDT), portant entre autres sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et le forfait-jours. Seule la Fédération Sud-Rail a accepté de travailler unitairement.

SALAIRES ET PENSIONS

Les deux années consécutives de gel des salaires et la 3ème déjà annoncée, ont pour conséquence de placer le début de la grille salariale de la SNCF sous le SMIC à compter du 01 janvier 2017. Un jeune embauché avec un bac, position B-1-5, indemnité de résidence 2 ou 3, va recevoir un complément de sa rémunération pour atteindre le SMIC, s'il n'a pas d'EVS (-18,44 euros pour B-1-4 et -15,52 euros pour B-1-5 en zone 3). Cette politique de la direction est dictée par sa volonté d'augmenter la part variable du salaire des cheminots pour accentuer sa pression sur les conditions de travail, sur l'acceptation de sa politique de casse, réduire les pensions liquidables et le financement de la CPR. C'est aussi une volonté à l'aube de la négociation du volet « classification des métiers » de la convention collective, de tirer la branche ferroviaire vers le bas.

► **Pour la CGT, il faut d'urgence une augmentation générale pour porter le salaire d'entrée de la grille SNCF à 1800 euros brut ! C'est possible et indispensable.**

EFFECTIFS ET RECRUTEMENTS AU STATUT DU CADRE PERMANENT

Les annonces du Président PEPY concernant la Suppression de 4 000 emplois de cheminots par an durant 5 à 7 ans sont scandaleuses ! 25000 emplois de cheminots ont été supprimés ces 10 dernières années, la direction développe la précarité par le biais de CDD, de contrats intérimaires et exacerbe la sous-traitance. Pendant ce temps, les conditions de travail des cheminots se dégradent, les conditions de transport des usagers se détériorent et les guichets, les gares, voire certaines lignes, sont fermés ou menacés de l'être.

► **Cette spirale infernale doit cesser ! Exigeons des effectifs au statut du cadre permanent en adéquation avec les charges de travail !**

De nombreuses actions locales impulsées par la CGT ont été organisées dans le second semestre 2016 sur les sites ferroviaires.

Elles ont permis d'interpeller les directions d'établissement afin d'exiger des embauches. Nous devons amplifier ces démarches.



CONDITIONS DE TRAVAIL, SERVICE PUBLIC

La dégradation des conditions de travail des cheminots et du service public rendu aux populations trouve également sa genèse dans le recours à l'externalisation de certaines tâches, et à l'utilisation massive de la sous traitance. Retards, défaillances techniques, chantiers dont la réalisation laisse interrogatif, tout cela concoure à dégrader le service public ferroviaire, à porter atteinte à la sécurité des circulations, à mettre la pression sur les cheminots de la SNCF, notamment ceux de l'équipement. Les réorganisations incessantes dans les établissements, quelle que soit la fonction, doivent également cesser. Les cheminots de tous grades doivent retrouver une stabilité et une continuité dans les collectifs de travail.

- ▶ **Exigeons la ré-internalisation des tâches afin que celles-ci soient effectuées par des cheminots à statut, formés et dont le savoir-faire n'est plus à démontrer.**
- ▶ **Exigeons l'arrêt des réorganisations.**

FORFAIT-JOURS

La direction a fait le choix de passer en force en décidant d'un texte unilatéral sur le forfait-jours, malgré les propositions constructives de la CGT.

- ▶ **Exigeons des réponses concernant les dispositions destinées à garantir le respect des limites légales et imposons une juste rémunération des heures travaillées.**
- ▶ **Demandons que des mesures soient prises concernant les alertes formulées dans l'expertise du CCGPF et liées au sur-travail et aux risques psycho sociaux dans l'encadrement.**

Face à une direction SNCF qui fait de la casse du service public ferroviaire son seul objectif, Face à des décisions qui sont systématiquement contraires à l'intérêt des cheminots et des usagers, Face à une stratégie mortifère qui devient obsessionnelle,

La Fédération CGT interpelle les cheminots, de tous grades et toutes fonctions sur la nécessité de se mobiliser.

La Fédération CGT des Cheminots déposera un préavis de grève nationale tous services pour le 2 février prochain afin de contraindre la Direction à ouvrir des négociations.

SI LA DIRECTION S'OBSTINAIT À NE PAS RÉPONDRE AUX LÉGITIMES REVENDICATIONS, LA CGT APPELLERAIT LES CHEMINOTS À AGIR MASSIVEMENT PAR LA GRÈVE LE 2 FÉVRIER 2017.

